



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 27 juin 2024

N° 9

Aliénation de matériels et véhicules

Membres composant le Conseil Municipal	49	<i>Télétransmission Préfecture</i>
Membres en exercice	49	Nomenclature : 3.2.1
Membres présents	40	Numéro : 094-219400686-20240627- lmc11676-DE-1-1
Membres excusés et représentés	7	Date réception : 2 juillet 2024
Membres absents non représentés	2	
Pour	47	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Le 27 juin 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 40, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 21 juin 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire
Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint
M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, M. Alain MERIGOT, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Fabrice CAPRANI, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

M. Germain ROESCH qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à M. Julien KOCHER, M. Bruno BISMUTH qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, M. Pierre FERRERO qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Téo FAURE qui a donné pouvoir à M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN qui a donné pouvoir à Mme Lydia DE LISE, Mme Hélène FEO qui a donné pouvoir à Mme Céline VERCELLONI.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Etaient absents non représentés :

Mme Sandra HOSSEINI, M. Laurent DUBOIS.

N° 9

OBJET : Aliénation de matériels et véhicules

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Finances, Administration municipale, marchés publics et numérique en date du 19 juin 2024,

CONSIDERANT QUE certains matériels et véhicules du parc de ville (liste jointe) sont inutilisables pour des raisons économiques et de sécurité.

Il est donc proposé d'aliéner les matériels et véhicules après avoir prononcé leur désaffectation et leur déclassement du domaine public mobilier de la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Constate que ces matériels et véhicules (liste jointe) ne sont plus utiles au service public.

Prononce leur désaffectation du domaine public.

Autorise le Maire à les mettre en vente dans le cadre d'une mise en concurrence par l'intermédiaire du prestataire AGORASTORE (ex Webencheres) sur Internet.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 27 juin 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture
le 2 juillet 2024
et de la publication électronique le 4
juillet 2024

Le Directeur Général des Services

Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

N° 9

OBJET : Aliénation de matériels et véhicules

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

Matériels

N° parc	Désignation	Marque	Date Acq.	Service	Affectation	État	Motif	Proposition	Observations
	Rayonnage pour charges lourdes			Menuiserie		Correct	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	Aspiration de poussières à bois extérieur			Menuiserie		Correct	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	Scie à panneaux	GUILLET		Menuiserie		Correct	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	Moraiseuse	SAUTEREAU		Menuiserie		Correct	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	Toupie à bois	CHAMBON		Menuiserie		État d'usure	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	Toupie à bois	GRIGGIO		Menuiserie		État d'usure	Fermeture du service (restructuration du CT Bellechasse)	Vente AgoraStore	
	2 Autolaveuses autoprotégées	TASKI		Sports		Correct	Plus d'utilité au service, prestation d'entretien des bâtiments sportifs effectuée via un marché public	Vente AgoraStore	
	1 Autolaveuse autoprotégée	COMAC		Sports		Correct	Plus d'utilité au service, prestation d'entretien des bâtiments sportifs effectuée via un marché public	Vente AgoraStore	
	1 Autolaveuse tractée avec chargeur	FLOORPULL		Sports		Correct	Plus d'utilité au service, prestation d'entretien des bâtiments sportifs effectuée via un marché public	Vente AgoraStore	
	1 Autolaveuse tractée	TASKI		Sports		Correct	Plus d'utilité au service, prestation d'entretien des bâtiments sportifs effectuée via un marché public	Vente AgoraStore	
E.1584	Pieuvre à taulis	ARMO EDNOR	2003	Voierie		Correct	Plus d'utilité au service	Vente AgoraStore	
	5 Automates RFID de prêt/retour	BIBLIOTHECA		DSINUM	Médiathèque	État d'usure	Renouvellement du matériel obsolète	Vente AgoraStore	

Véhicules

N° parc	Immat.	Type	Marque	Date Immat.	Service	Affectation	État	Motif	Proposition	Observations
V 670	4382 VA 94	Kangoo	RENAULT	6/12/2001	Garage	Espaces verts	Mauvais	CT refusé Coût de remise en état élevé	Vente AgoraStore	
V 688	6380 XA 94	Jumpy	CITROËN	9/8/2004	Garage	Concessionnaire	Mauvais	Travaux supérieur à la valeur du véhicule	Vente AgoraStore	
V 715	4273 XT 94	Porter	PIAGGIO	12/19/2005	Garage	Espaces verts	Mauvais	CT refusé Coût de remise en état élevé	Vente AgoraStore	
V 743	8889 YE 94	Porter	PIAGGIO	10/12/2006	Garage	Propreté	Mauvais	CT refusé Coût de remise en état élevé	Vente AgoraStore	
V 812	CC-696-PG	Kangoo	RENAULT	2/14/2012	Garage	Chatterie	État d'usure	Kilométrage élevé (+200 000km) Travaux à prévoir, Remplacé par un véhicule neuf	Vente AgoraStore	
V 892	Dp-228-AD	Duster	DACIA	2/12/2015	Garage	Police Municipale	Mauvais	Coût de remise en état élevé, remplacé par un véhicule neuf	Vente AgoraStore	
VC 1179	DX-740-FT	Cyclomoteur à déjections canines	HONDA	11/10/2015	Garage	Propreté	Excellent	Plus d'utilité au service	Vente AgoraStore	

